



## La gazette des J.R.B.

Octobre 2018 – N° 0035

Mardi 2 octobre 2018 : La destination du groupe 2\* était le BARRAGE DE COUZON.

Les 22 marcheurs accompagnés par Patrick, Eliane et Michelle sous un beau soleil d'automne ont entrepris dès le départ, la longue montée qui semblait ne plus finir ; mais finalement nous en sommes venus à bout, contents d'arriver sur le plat et aussi trouver la descente ! Quelques-unes d'entre nous s'en souviendront...je ne citerai personne !...



Mardi 9 octobre 2018 : Journée avec pique-nique pour une dizaine de marcheurs de la 1\* accompagnés par Rose-Noëlle et Ginette sur RONTALON.



\*\*\*\*\*

Mardi 9 octobre 2018 : C'est à MESSIMY que Jacky et Jean-Luc ont mené les 35 marcheurs de la deux étoiles par une belle journée ensoleillée.



Mardi 16 octobre 2018 : Magnifique journée avec restaurant à CHARNAY pour les marcheurs de la 2\* et 2\*+ accompagnés par Eliane et Ginette.

Ils étaient 18 et ont partagé la brioche apportée par Thierry pour son 66<sup>ème</sup> anniversaire !...



JOYEUX ANNIVERSAIRE THIERRY !!!!



*Ci-contre : la tour du télégraphe de Marcy*

Le télégraphe CHAPPE est un moyen de communication visuel par sémaphore, sur des distances de plusieurs centaines de kilomètres, mis au point par Claude CHAPPE en 1794.

Les sémaphores sont en général placés sur des tours dites « tours Chappe ».

La station est désaffectée en 1853 avec l'arrivée du télégraphe électrique.

Cette tour est classée monument historique et se visite.

*Mireille D.*

Mardi 16 octobre : C'est à SAINT ANDRE LA COTE que se sont retrouvés les 39 marcheurs de la 2\* avec Françoise et Jacques pour une très belle randonnée.

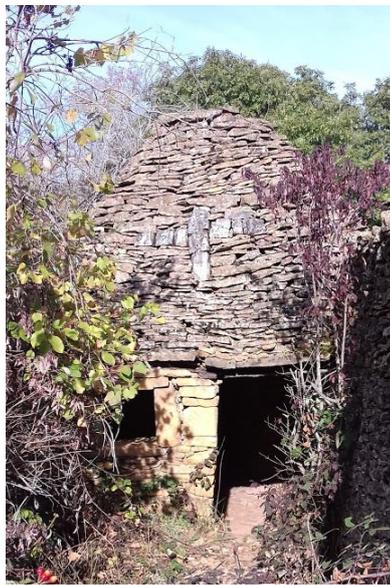
SAINTE ANDRE LA COTE est blotti dans un creux dessiné par deux sommets. Le panorama est magnifique sur tout le plateau mornantais, la vallée du Rhône, et par temps clair jusqu'à la chaîne des Alpes. Son point culminant « le Signal » est à 934 mètres. *Evelyne T.*



Mardi 23 Octobre : C'est sur CHASSAGNY que Rose-Noëlle et Irma se sont retrouvées avec 15 marcheuses et un seul marcheur !...Le soleil était de la partie avec également, comme toujours sur cette commune ventée, une petite bise qui ne nous a pas empêchés de profiter de cette belle balade. Et malgré une descente un peu difficile et caillouteuse au départ, tout le parcours s'est bien déroulé !...



Mardi 23 octobre : Très belle journée ensoleillée du côté de BAGNOLS - OINGT et THEIZE dans le Beaujolais pour le groupe 3\* au cours de laquelle nous avons pu apprécier beaucoup de petits et grands patrimoines des pierres dorées, du château de BAGNOLS en passant par de simples cadoles de pierres sèches". Du régal pour les yeux et de la bonne humeur au coeur ! *Dominique T.*



## Compte-rendu de la réunion JRB du 19 octobre 2018

Une soixantaine de marcheurs est venue assister à la réunion plénière organisée par le groupe de pilotage.

- Le mot de Géraldine BLANCKAERT – Directrice du Centre Social
- Présentation de la nouvelle équipe de pilotage constituée après le départ de Dominique, et la venue de Rose-Noëlle.
- Différents sujets ont été évoqués ainsi que : le manque d'animateurs, suggestions à apporter, la bonne conduite du marcheur, rappel des règles d'inscription au séjour de fin d'année, etc.
- A ce jour le nombre d'inscrits aux JRB est de 134
- Soirée cabaret à Saint Etienne : nous avons 22 participants (les inscriptions sont clôturées).
- **Séjour de fin d'année :**
- La date retenue est **du lundi 17 juin au vendredi 21 Juin 2019** et la destination sera dans le Puy de Dôme, à **FOURNOLS**. Les fiches d'inscriptions vous parviendront courant novembre.

\*\*\*\*\*

### **REGLES DE SECURITES POUR MARCHEURS AVERTIS ...**

**Chasse : 6 astuces pour différencier un promeneur d'un sanglier de 300 kilos !**



**ASTUCE 1** : Le sanglier porte très rarement des baskets Adidas et un coupe-vent Quechua fluo.

**ASTUCE 2** : Lorsque vous dites bonjour à un sanglier, il ne vous répond pas. Le promeneur oui, (sauf si c'est un gros con !...)

**ASTUCE 3** : Manger du promeneur en sauce est déconseillé et peut-être puni par la loi. Le sanglier, lui, se déguste très bien avec une sauce au vin rouge.

**ASTUCE 4** : Le sanglier se déplace à 4 pattes ; le promeneur, lui, se déplace à 2 pattes sauf s'il est ivre mort !

**ASTUCE 5** : Lorsqu'il court, le sanglier peut atteindre la vitesse de 70 km/h ; le promeneur, lui, ne dépasse que très rarement les 15 km/h.

**ASTUCE 6** : Lorsqu'il se promène, le sanglier ne chante jamais du Maître Gims ou du Christophe Maé, alors que le promeneur oui !... *Jean-Luc A.*

Personne à contacter : Irma Duchamp  
E-mail : [irma.duchamp@hotmail.fr](mailto:irma.duchamp@hotmail.fr) - Tel. 06 64 25 68 60